



› BUDGET 2020

ON



Y VIVRE.
Y HABITER.
Y TRAVAILLER.
Y INVESTIR.

Le budget équilibré pour l'année 2020 est le résultat de la gestion responsable des dépenses qui caractérise l'administration, et de la richesse générée au sein de la collectivité. C'est ce qui permet de décréter des initiatives comme celles d'aujourd'hui, ainsi que de garder un taux de taxation exceptionnellement bas, en démontrant le souci de respecter la capacité de payer des contribuables mirabellois, de favoriser leur accès à la propriété, et de contribuer à leur qualité de vie.

C'est avec fierté que Mirabel figure parmi les villes avec la charge fiscale la moins élevée au Québec. Alors que Mirabel est à la veille de célébrer, en 2021, son 50^e anniversaire, l'administration travaille de façon passionnée et acharnée pour que Mirabel continue de rayonner à tous les plans. Ce n'est pas

étonnant que Mirabel se soit taillé une place dans le top 3 des villes québécoises où il fait bon vivre, selon le classement publié le 6 novembre dernier par le magazine *L'actualité*.

Le Conseil municipal de la Ville de Mirabel a adopté, lors de la séance publique du 16 décembre, son budget 2020. Se chiffrant à 94 957 000 \$, ce budget comprend des investissements nécessaires au maintien et à l'amélioration des infrastructures et des services aux citoyens, ainsi que des projets ambitieux qui contribueront à leur qualité de vie.

Il est aussi important de noter que la richesse foncière de Mirabel se situe aujourd'hui à plus de 8 milliards et demi de dollars ce qui procure des retombées positives sur l'ensemble de la population.

Ce cahier spécial présente les principales composantes de ce budget et du compte de taxes. L'édition du Mirabel vous informe du 8 janvier dernier faisait état des grandes lignes de ce budget. Il est possible de s'y référer en consultant le www.mirabel.ca.

NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION

L'exercice budgétaire 2020, comme à tous les trois ans devait tenir compte du nouveau rôle d'évaluation foncière, déposé pour les années 2020, 2021 et 2022.

Les augmentations liées au nouveau rôle d'évaluation sont établies selon un processus législatif, sans droit de regard de la Ville. C'est un évaluateur externe qui est chargé d'élaborer un nouveau rôle d'évaluation, reflétant la valeur réelle des propriétés. Comme cela a un impact majeur sur la planification budgétaire, voici les hausses moyennes associées aux différentes catégories d'immeubles, selon ce nouveau rôle d'évaluation.

- Pour les maisons résidentielles de moins de 6 logements, les terrains vacants et les maisons de ferme, l'évaluation foncière a augmenté, en moyenne, de 8 %.

- Pour les immeubles de 6 logements et plus, l'évaluation foncière a augmenté, toujours en moyenne, de 16 %.
- Pour les immeubles commerciaux, l'augmentation moyenne est de 17,5 %.
- Pour les immeubles industriels, l'augmentation moyenne est de 8,3 %.
- Finalement, pour les immeubles agricoles, l'augmentation est de 40,7 %.

La hausse de l'évaluation foncière des immeubles agricoles est beaucoup plus importante que celle de toutes les autres catégories. La Ville a travaillé d'arrache-pied pour minimiser autant que possible les impacts de ces variations, en rééquilibrant les taux de taxation des différentes catégories d'immeubles, puisqu'il est de la prérogative de la Ville de le faire, une fois le nouveau rôle d'évaluation déposé.

Évaluation des immeubles agricoles

Par rapport aux immeubles agricoles en particulier, rappelons que Mirabel a été la toute première ville, en 2017, à décréter un taux de taxation plus bas pour les immeubles agricoles que les maisons résidentielles. La Ville affirmait clairement son soutien aux agriculteurs, sans lequel ils auraient été confrontés à une hausse reflétant la valeur de leur propriété et à de grandes difficultés. Encore cette année, la Ville poursuit dans cette direction, en fixant le taux de taxation des immeubles agricoles au seuil le plus bas qu'il est permis de le faire selon la loi. Cela démontre qu'elle souhaite vivement voir ses agriculteurs continuer à exercer le métier si important qu'ils exercent à Mirabel.

FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2020

Mise en contexte de la croissance fulgurante à Mirabel

En 2019, la population a augmenté de 3,6 %, et le nombre d'unités de logement a connu une hausse de 4,8 % avec 1 062 logements supplémentaires. Mirabel a le devoir d'offrir à l'ensemble des citoyens des infrastructures et des services de qualité que ce soit des kilomètres supplémentaires de routes à entretenir, le déneigement, la collecte des matières résiduelles, les aqueducs et les égouts, les services policiers et la sécurité incendie, ou à tout autre type de services municipaux.

La Ville a dû réajuster ses taux de taxation en 2020, après avoir gelé les taxes pendant cinq années consécutives. Ce réajustement est par ailleurs très raisonnable, et Mirabel conservera des taux de taxation qui sont fort probablement les plus bas au Québec! En fait, c'est une augmentation globale moyenne de 1,9 % des comptes de taxes, ce qui correspond à l'objectif de ne pas dépasser l'augmentation de l'Indice des prix à la consommation (IPC).

Revenus et dépenses

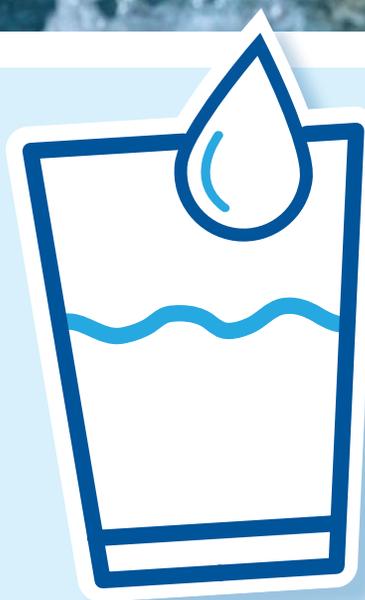
Le budget équilibré pour 2020, avec des revenus anticipés et des prévisions de dépenses de valeur équivalente, se chiffre à 94 957 000 \$.

La croissance des dépenses de fonctionnement et d'affectations est de 7,3 %.

Une somme supplémentaire de 6 426 000 \$, par rapport à l'an dernier, est dédiée à l'amélioration des services directs offerts aux citoyens.

Taux de taxation

Après l'exercice de rééquilibrage mené, le taux des immeubles résidentiels passera à 0,469 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation ce qui demeure un taux de taxation très bas dans une ville offrant le même niveau de services. Il est possible de consulter les taux des autres catégories d'immeubles, qui sont aussi particulièrement bas à Mirabel, dans le tableau suivant:



Tarifcation - tarifs d'eau

Catégorie résidentielle :

passer de 225 \$ à 230 \$ l'unité de logement. Première hausse depuis 2011.

Catégorie commerciale et industrielle :

passer de 225 \$ à 230 \$ par local. Le tarif additionnel passe de 70 \$ à 75 \$ pour tout local additionnel. Première hausse depuis 2010.

Compteur: le taux pour l'excédent de 180 m³ passe de 0,50 \$ / m³ à 0,5801 \$ / m³ d'eau. Première hausse depuis 2017.

Taux de la taxe foncière

par catégorie d'immeubles (du 100 \$ d'évaluation)

	2020				2019			
	Taxes foncière générale (Mirabel)	Taxes foncière générale (CMM/ARTM)	Taxes foncière spéciale (Dettes)	Total	Taxes foncière générale (Mirabel)	Taxes foncière générale (CMM/ARTM)	Taxes foncière spéciale (Dettes)	Total
Taxe foncière - taux de base	0,384 \$	0,029 \$	0,056 \$	0,469 \$	0,400 \$	0,031 \$	0,063 \$	0,494 \$
Taxe foncière - immeubles de 6 logements et plus	0,390 \$	0,029 \$	0,057 \$	0,476 \$	0,439 \$	0,034 \$	0,069 \$	0,542 \$
Taxe foncière - immeubles non résidentiels	1,082 \$	0,082 \$	0,157 \$	1,321 \$	1,208 \$	0,095 \$	0,191 \$	1,494 \$
Taxe foncière - immeubles industriels	1,443 \$	0,109 \$	0,210 \$	1,762 \$	1,571 \$	0,123 \$	0,248 \$	1,942 \$
Taxe foncière - sous-catégorie INR (cannabis)	1,443 \$	0,109 \$	0,210 \$	1,762 \$	n/a	n/a	n/a	n/a
Taxe foncière - immeubles agricoles	0,256 \$	0,019 \$	0,037 \$	0,312 \$	0,302 \$	0,024 \$	0,048 \$	0,374 \$



Valeur moyenne d'une résidence unifamiliale

	2019	2020	ÉCART	%
Valeur moyenne d'une résidence unifamiliale	288 462 \$	308 859 \$	20 397 \$	7,1 %
Compte de taxes (foncière et spéciale)	1 425 \$	1 449 \$	24 \$	1,7 %
Tarifcation	225 \$	230 \$	5 \$	2,2 %
TOTAL - COMPTE DE TAXES	1 650 \$	1 679 \$	29 \$	

CALCUL DE LA VARIATION DU COMPTE DE TAXES

Pour toutes les catégories d'immeubles, la variation qui sera apportée au compte de taxes ne se calcule pas simplement en fonction des pourcentages énumérés auparavant, car elle dépend de l'évaluation foncière de chaque immeuble, par rapport à l'augmentation moyenne de sa catégorie.

Pour une maison unifamiliale, par exemple, la variation du compte de taxes d'un citoyen pourrait être inférieure ou supérieure à 1,7 % si son évaluation foncière est inférieure ou supérieure à l'augmentation moyenne des maisons unifamiliales, qui est de 7,2 %.

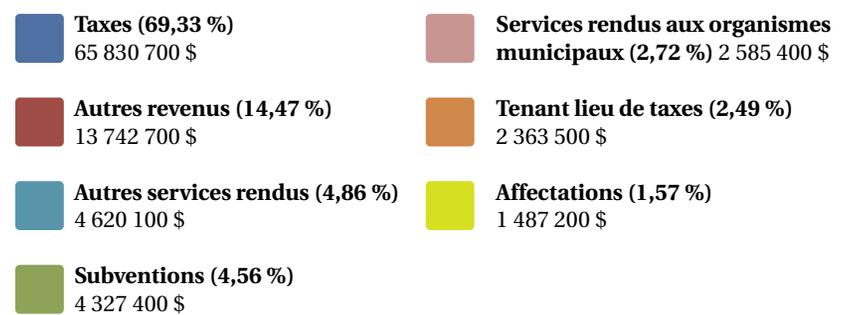
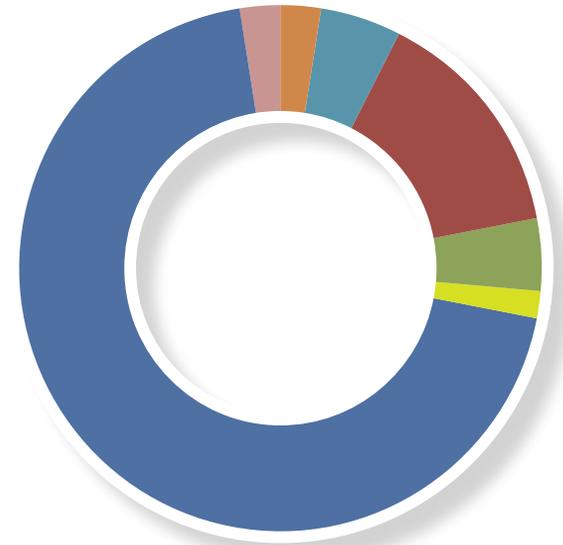
VARIATION DES QUOTES-PARTS

Les quotes-parts versées aux divers organismes paramunicipaux augmentent de 140 800 \$, soit une hausse de 4,01%, par rapport à 2019.

	2019	2020	ÉCART
Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM)	2 086 000 \$	2 169 500 \$	83 500 \$
Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)	1 225 600 \$	1 269 600 \$	44 000 \$
Parc du Domaine-Vert	202 300 \$	215 600 \$	13 300 \$
TOTAL	3 513 900 \$	3 654 700 \$	140 800 \$

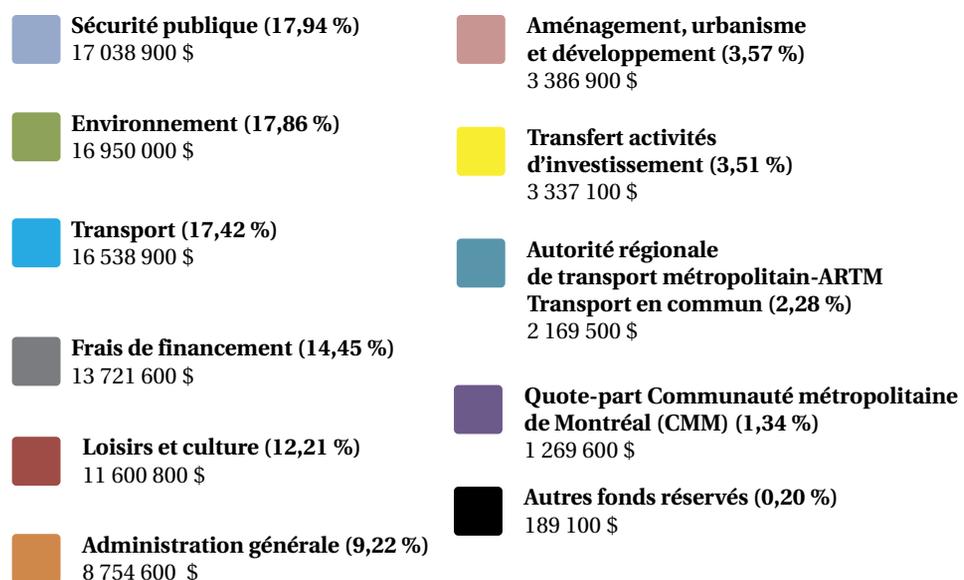
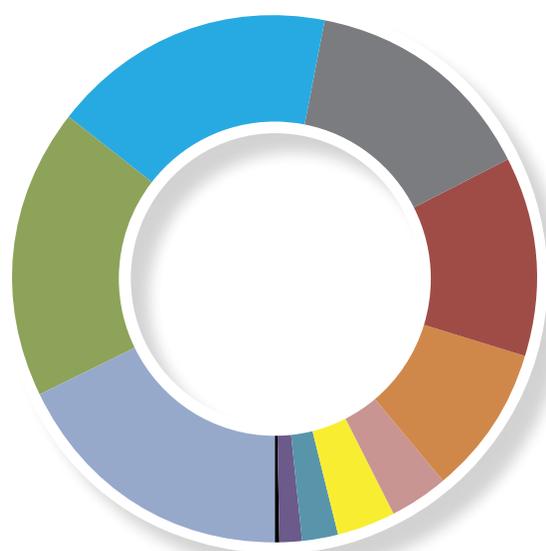
Activités financières Revenus 2020

■ Budget de 94 957 000 \$



Dépenses de fonctionnement 2020

■ Budget de 94 957 000 \$





COMPTES DE TAXES

Quatre versements

Les modalités de paiement des taxes municipales prévoient que :

- Tout compte de taxes de moins de 300 \$ est payable dans un délai de 30 jours.
- Tout compte de taxes de plus de 300 \$ donne droit au paiement en quatre versements aux dates suivantes :
 - 1^{er} mars 2020
 - 1^{er} juillet 2020
 - 1^{er} mai 2020
 - 1^{er} septembre 2020
- Dans le cas où la date du versement correspond à un jour où l'hôtel de ville est fermé, le délai de paiement est prolongé au premier jour ouvrable, alors que les bureaux de l'hôtel de ville sont accessibles au public.
- Dans le cas où les paiements ne sont pas effectués dans les délais prévus, un taux d'intérêt de 10 % est appliqué sur les sommes dues, à compter de la date d'échéance. De plus, une pénalité de 0,5 % par mois complet de retard est ajoutée sur les sommes dues, jusqu'à concurrence de 5 % par année.

Le compte de taxes peut être acquitté selon les modalités suivantes :

- au comptoir du Service de trésorerie, par carte débit, en argent comptant ou par chèque;
- en ligne;
- auprès de l'une des institutions financières suivantes :

Caisses populaires Desjardins, Banque nationale du Canada, Banque de Montréal, CIBC, Banque Laurentienne, RBC Groupe financier, Banque Scotia, HSBC et Banque Toronto Dominion.

N.B. Un délai est possible pour le transfert monétaire entre votre institution financière et celle de la Ville de Mirabel. Lors de vos paiements par Internet, veuillez bien identifier le numéro de référence (composé de 18 chiffres) qui se retrouve sur le coupon de remise pour lequel vous effectuez un paiement. Si vous avez plus d'un compte, vous devez effectuer les paiements pour chacun des numéros de référence.

Budget PARTICIPATIF

La Ville de Mirabel a créé un budget participatif citoyen, dans le cadre du processus budgétaire 2020 pour les célébrations à venir du 50^e anniversaire de la Ville en 2021, afin de permettre aux Mirabellois de proposer des projets qui leur tiennent à cœur. Voici deux projets retenus :

- l'aménagement d'une place publique dans le secteur de Saint-Janvier, à même la quatrième glace et l'amphithéâtre à venir;
- l'augmentation de la plantation en arbres dans chaque secteur de la Ville, dès l'automne prochain, dans un souci de préservation environnementale, puisque la Ville de Mirabel est plus que jamais mobilisée en ce sens;
- d'autres projets découlant de cet exercice de budget participatif seront bientôt annoncés.



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

L'exceptionnel dynamisme de Mirabel et son économie prospère nous permettent d'investir une somme ambitieuse de plus de 78 millions dans nos immobilisations pour l'année 2020.

Ce sont 160 771 000 \$ qui sont prévus dans le programme d'immobilisations pour les trois prochaines années, soit 78 122 000 \$ en 2020, 51 492 000 \$ en 2021 et 31 157 000 \$ en 2022.

La somme de 78 millions prévue pour l'année 2020 comprend notamment des travaux de pavage, des acquisitions d'équipements et de véhicules, la construction et la rénovation de bâtiments, l'acquisition de terrains ainsi que des travaux d'aqueducs et d'égouts sur notre immense territoire. Voici quelques exemples d'envergure pour l'année 2020 :

Complexe aquatique

Ce complexe sera situé dans le secteur de Saint-Augustin, au coin de la petite côte des Anges. Les travaux de construction de ce grand projet, attendu et demandé par les citoyens depuis des années, débiteront en 2020, pour une livraison prévue au cours de l'automne 2021.

Amphithéâtre - 4^e glace

Une quatrième glace à l'aréna du complexe Val-d'Espoir, qui va permettre de répondre aux besoins des associations sportives locales et de la population, logeant un amphithéâtre d'une capacité d'environ 750 spectateurs. La livraison est prévue à l'automne 2020.

Un nouveau centre récréatif

Dès l'été 2020, un tout nouveau centre récréatif sera mis à la disposition des citoyens. Situé dans le secteur de Saint-Janvier, dans le bâtiment où se trouvait Mouvement Action, ce centre comprendra une partie dédiée aux jeunes aînés actifs de 55 ans et plus, qui pourront y pratiquer la pétanque intérieure et profiter d'une salle de billard, ainsi que d'une salle d'exercices. L'autre partie permettra à la Ville d'offrir des activités pour tous, comme du badminton, du pickleball, du judo, du yoga ou de la danse.

Logements sociaux

La Ville fera l'acquisition d'un terrain en vue de le céder à l'Office municipal d'habitation, qui en fera des logements sociaux, à proximité de la nouvelle gare. Il s'agit là d'une mesure concrète démontrant la sensibilité de l'administration quant aux besoins des moins bien nantis et d'un geste qui répondra à un besoin en matière d'offre de logements abordables à Mirabel.

Réseau routier

La Ville prévoit la réfection du chemin Saint-Simon (route 158) dans le secteur de Saint-Canut. La Ville réalisera la construction d'un lien routier (prolongement de la rue Boileau), entre la rue Charles et la rue Victor, y incluant le réaménagement et la réhabilitation de la rue Victor, en vue de l'arrivée de la gare à Mirabel à l'automne 2020.

Des initiatives visant à bonifier
LA QUALITÉ DE VIE DES CITOYENS!